

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### SEANCE DU 11 décembre 2018 - 18h00

Délibération N°2018/126

Date de convocation : 03 décembre 2018 Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-huit, le 11 décembre 2018 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert Bazuel

Dazuei

Beaumont-en-Cis Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt Bévillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières
Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caullery

Caunery

Clary

Dehéries Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Quiévy

Ors

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

<u>Etaient présents</u> (50 titulaires - 4 suppléants) :

Alexandre BASQUIN Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Christian PECQUEUX

Dominique LAMOURET Régine DHOLLANDE

Francis STOCLET

Odile SAUTIERE (S)

Bernard PLET

Karine ELOIR

Annie DORLOT Serge SIMEON

Marc PLATEAU

Laurence RIBES

Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ

Virginie LE BERRIGAUD Pierre – Henri DUDANT

Thierry WALEMME (S)

Frédéric BRICOUT

Bernard POULAIN

Martine THUILLIEZ

Gilles PELLETIER
Jean-Marc GOSSART (S)

Charles BLANGIS

Bruno MANNEL

Pascal FOULON
Pascal COQUELLE

Michel GOUVART

Augustine NOIRMAIN

Véronique NICAISE Mickael LANGRAND (S)

Daniel FIEVET

Hubert DEJARDIN Jacques OLIVIER

Jean-Pierre THIEULEUX

Francis LEBLON

Denis COLLIN Liliane RICHOMME

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Laurent COULON Joseph MODARELLI

Janine TOURAINNE

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Jean - Pierre RICHEZ

Maurice DEFAUX Pascal ROELS

Chantal WAYEMBERGE

Membres excusés (2):

Brigitte ROLAND BEC, Laurent LOIGNON

Membres absents (9):

Denise LESAGE, Vincent WAXIN, Christian PAYEN, Alban BAJODEK, Jean – Claude GERARD, Jean – Louis CAUDRELIER, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE, Didier BLEUSE

Membres ayant donné procuration (9):

Agnès BERANGER à Francis STOCLET, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLIEZ, Anne – Sophie MERY - DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Alain RIQUET à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIOUX à Denis COLLIN, Isabelle PIERRARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

# **Objet: Labellisation au PRADET**

Monsieur le Président informe l'assemblée que la commune de Caudry a sollicité l'inscription d'une opération au titre du PRADET et de la programmation du pôle métropolitain du Hainaut-Cambrésis – Fonds de Redynamisation Rurale.

L'opération concernée est la 3éme phase de restructuration du complexe sportif Sandras, ayant pour objectifs de conforter le statut de pôle sportif de Caudry, renforcer les fonctions urbaines de centralité de la ville-centre et ainsi concourir à l'attractivité du bassin de vie du grand Caudrésis.

Ce projet pouvant être éligible à l'obtention de différentes subventions en cas de labellisation d'intérêt communautaire.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de bien vouloir conférer à ce projet, un label d'intérêt communautaire étant précisé que la maitrise d'ouvrage et le financement sont du ressort exclusif de la commune de Caudry

#### Document annexé:

- Courrier de Monsieur Bricout

## ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 18 décembre 2018 et de la publication le 18 décembre 2018 Pour expédition conforme Beauvois-en-Cis, le 18 décembre 2018

Vu,

Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRESIS Conseiller Régional

Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis



## REPU 22 NOV. 2018

CAUDRY, le 20 novembre 2018

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Le Maire de la Ville de CAUDRY

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis Za Bout des dix-neuf Rue Victor Watremez RD 643

# 59157 BEAUVOIS en CAMBRESIS

Réf.: BJ/GO N°: 201118

Affaire suivie par M. Jean BAJODEK, Directeur Général des Services

OBJET: Programmation PRADET 2019 -Demande d'inscription de la 3<sup>ème</sup> phase des travaux de restructuration du complexe sportif Sandras

Monsieur le Président,

Ainsi que vous le savez, la ville de Caudry a décidé d'engager, sur la période 2017-2020, la restructuration du complexe sportif Louis Sandras.

La réalisation de cette opération d'aménagement de grande envergure, d'un coût prévisionnel de 4 millions d'euros HT, s'effectue par tranches fonctionnelles avec :

- \* en 2017: la création d'une piste d'athlétisme en résine synthétique avec aires de lancers et de sauts, le drainage du terrain de football avec arrosage automatique incorporé, l'installation d'un éclairage sportif pour un coût de l'ordre de 1,4 million d'euros HT;
- \* en 2018 : l'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'un second terrain de football en gazon naturel, la création de 2 courts de tennis de plein air en béton poreux éclairés Led ainsi que la rénovation des deux courts couverts existants en résine avec relampage en Led pour un coût de l'ordre de 0,5 million d'euros HT.

L'année 2019 a vocation à constituer le « gros morceau » de ce programme de travaux. En effet, il est prévu, la construction d'un deuxième terrain de football en gazon synthétique, la réalisation de vestiaires mutualisés pour l'athlétisme et le football, la création d'un demi-terrain de football en gazon synthétique pour la pratique du football à 8, du hockey sur gazon à 5, du flag-rugby, la réalisation d'une piste finlandaise et d'un skate-parc, avec un coût pour l'ensemble de ces équipements, estimé à 1,8 million d'euros HT avec une réalisation totalement achevée pour fin 2019.

Il me serait particulièrement agréable que, pour le financement de cette opération, notre commune puisse bénéficier d'une subvention de la Région au titre de la PRADET – Fonds de Redynamisation Rurale.

En effet, il me semble que cet investissement soit de nature à apporter une forte valeur ajoutée à notre territoire car il a vocation à :

- → conforter le statut de pôle sportif de Caudry par la réalisation d'équipements
- → renforcer les fonctions urbaines de centralité de la ville-centre
- → concourir ainsi à l'attractivité du bassin de vie du Grand Caudrésis.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter l'inscription de ce projet, par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, à la programmation PRADET 2019 du Pôle Métropolitain du Hainaut-Cambrésis.

Osant espérer que vous réserverez, à ma demande, une suite favorable et vous souhaitant bonne réception de la présente lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire, Vice-Président de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis

Frédéric BRICOUT